BULLETIN D'INSCRIPTION
Marché de Noël de Pontarlier
du vendredi 6 décembre au mardi 24 décembre 2024
(possibilité de prolongation du 26 au 29 décembre – voir conditions au chapitre V)

I - Localisation et règlement

Le Marché de Noël de Pontarlier sera localisé Place St Bénigne, Place d'Arçon.
La Place St Pierre est réservée aux commerçants sédentaires de cette place.

II - Horaires d'ouvertures :

1/ Du lundi au jeudi : **11h – 19h** ouverture obligatoire

2/ Du vendredi au dimanche : **11h - 20h** ouverture obligatoire

3/ Prolongation possible (pour les volontaires) :
- du lundi au jeudi jusqu'à 20h
- du vendredi au dimanche jusqu'à 22h

Attention aucun débit de boisson après 21h30

III - Installation :

Installation dans les chalets à partir du mercredi 04 décembre 2024 à 14h (à confirmer)
Ouverture au public le vendredi 6 décembre à 11h.

IV – Clôture du marché

Le mardi 24 décembre à 17h
Possibilité de libérer les chalets dès 15h ce même jour sans accès direct en véhicule au chalet avant 17h.

V – Prolongation d'un mini marché autour de la patinoire

- du jeudi 26 décembre au dimanche 29 décembre
Attention si vous souhaitez participer à cette prolongation :

Sélection : le nombre de chalet étant limité, les dossiers seront sélectionnés par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi).

Horaires d'ouverture :

1/ Du jeudi au dimanche : 11h – 18h ouverture obligatoire

2/ Prolongation possible (pour les volontaires) :
- du jeudi au dimanche jusqu'à 20h

Déménagement et installation possibles : entre le 24 décembre après 17h et le 25 décembre (vous pouvez être amené à changer de chalet suivant votre implantation lors du marché de noël).
Afin de préserver la mixité des activités du 6 au 24 décembre du Marché de Noël, les participants à la prolongation ne seront pas installés automatiquement dans les chalets autour de la patinoire.
Un déménagement est donc à prendre en compte. Les participants qui durant les 1ères semaines auraient bénéficié d'un chalet d'angle, ne se verront pas garantir de poursuivre la prolongation avec ce même type de chalet.

Sécurité : durant cette prolongation, la Ville de Pontarlier ne proposera pas de gardiennage. Seules les caméras de vidéo protection seront en place. Les exposants devront prendre leurs dispositions quant à la sécurité de leurs marchandises chaque fin de journée.

Patinoire : les bénévoles de l'Oms assureront l'ouverture de la patinoire au public de 14h à 18h du 26 au 29 décembre.

Animations : les animations ne seront pas prolongées après le 24 décembre. Seule la patinoire sera proposée au public. La présence du manège devrait également être assurée.

Tarifs : 47 €/jour (188 €) :

VI – Renseignements

Raison sociale : .....
Nom et prénom du dirigeant : .....
Préciser le statut et le nom de la personne qui sera présente sur le stand, (dirigeant, conjoint, salarié) :
.....
Adresse :.....
.....
Tél .....Portable.....
Portable de la personne sur le site du Marché.....
Courriel.....
Statut .....
Joindre les justificatifs en cours de validité

Description et provenance des articles présentés à la sélection
(à remplir obligatoirement)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VII – Choix et nombre de chalets

ATTENTION : Maximum 2 chalets par inscription et par commerçant.

Je souhaite la réservation de : ☐ 1 chalet ☐ 2 chalets

ce modèle : oui ☐ non ☐

Les options ci-dessous ne peuvent être attribuées systématiquement chaque année

1 volet de côté : oui ☐ non ☐

Avec de préférence
Ouverture complète : oui ☐ non ☐

Liste du matériel électrique utilisé : ...**REMPLIR LA FEUILLE BESOIN ELECTRIQUE EN ANNEXE**
A préciser : monophasé ☐ Triphasé : ☐
IMPORTANT : si la feuille en annexe n'est pas remplie, aucun branchement électrique ne sera prévu pour votre chalet.
Puissance électrique nécessaire en watts : .....

Rappel

Votre demande d'inscription vous sera retournée, sans avoir été étudiée, si les pièces suivantes ne sont pas jointes :

- le bulletin d'inscription, daté, signé, et toutes les rubriques complétées,
- la demande de branchement électrique
- un exemplaire du règlement, daté, signé et paraphé
- **un extrait d'inscription au registre de la Chambre de Commerce, au Repertoire des Métiers, Mutualité Sociale Agricole, ou photocopie de la carte de commerçant non sédentaire, datant de moins de 3 mois.**
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile, pour l'année 2024 dans le cadre de votre activité
- des photos récentes, en couleur, des produits présentés à la sélection

Une participation précédente ne dispense pas de fournir ces documents.

Si votre dossier est accepté, un courrier vous sera adressé avec les modalités de règlement de votre chalet.

Pour votre information les tarifs de location sont les suivants :

Tarif journée 60 €

Le Marché de Noël compte 16 jours facturés au lieu de 19 jours

Tarif marché de noël du 8 au 24 décembre :

☐ 960 € pour 1 chalet

Tarif marché de noël du 8 au 24 décembre + mini marché jusqu'au 26 au 29 décembre :

☐ 1 148 € (960 € + 188 €) pour 1 chalet

Date

Cachet et signature

Précédés obligatoirement de la mention manuscrite :

"Lu et approuvé"

Dossier complet à retourner :
Mairie de Pontarlier – Service Communication
56 rue de la République - B.P. 259 – 25304 – PONTARLIER CEDEX
Renseignements : 03.81.38.82.48
v.zago@grandpontarlier.fr

DEMANDE DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE

INFORMATIONS TECHNIQUES

(Merci de bien vouloir remplir les cellules jaune. Toute demande incomplete ne sera pas prise en compte)

LISTE EXHAUSTIVE DU MATÉRIEL PRESENT	QUANTITÉ	PUISSANCE DU MATÉRIEL À INSTALLER				
		240 OU 400 VOLTS	PUISSANCE OU INTENSITÉ [W ou A]	VALEUR en W ou A	TOTAL KW	TOTAL AMPÈRES
		choisir dans la cellule				
EXEMPLE: SONORISATION	*1*	240 V	*W*	*1 000*	*1,00*	*0,00*
EXEMPLE: BOUILLOIRE	*1*	240 V	*W*	*2 400*	*2,40*	*0,00*
EXEMPLE: PERCOLATEUR	*1*	240 V	*W*	*3 000*	*3,00*	*0,00*
EXEMPLE: CAFETIERE	*1*	240 V	*W*	*1 200*	*1,20*	*0,00*
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
TOTAL					**0,00**	**0,00**
					A mono	**0,00**
					A tri	**0,00**
					0	**kVA**

Ces informations sont essentielles au processus d'optimisation car elles permettent de déterminer la puissance à souscrire la plus juste et donc de payer le meilleur prix au fournisseur d'électricité.

DEMANDE DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE

MODE OPERATOIRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

	LISTE EXHAUSTIVE DU MATÉRIEL À INSTALLLER (SONO, ORDINATEURS, CAFETIÈRES, ETC)	QUANTITÉ	PUISSANCE DU MATÉRIEL À INSTALLER				
			240 OU 400 VOLTS	PUISSANCE OU INTENSITÉ	VALEUR	TOTAL KW	TOTAL AMPÈRES
			choisir dans la cellule				
22						0,00	0,00
23						0,00	0,00
24	1	2	3	4	5	0,00	0,00
25						0,00	0,00
26						0,00	0,00
27						0,00	0,00
28						0,00	0,00

1 : Lister les **appareils électriques** déjà présents ou qui seront présents dans les locaux. Ex : ordinateur, imprimante, cafetière, four, réfrigérateur, éclairage...
2 : Indiquer le **nombre d'appareil** du même type.
3 : Indiquer - à l'aide de la liste de choix du formulaire (240 V ou 400 V) - **la tension en Volt (V)** indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-contre 240 V*.

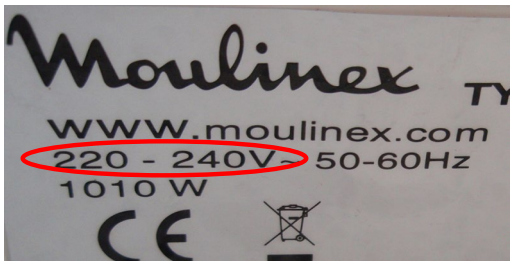

4 : Indiquer - à l'aide de la liste de choix du formulaire (W ou A) - **l'unité de "puissance"** indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-dessous W ou A*.

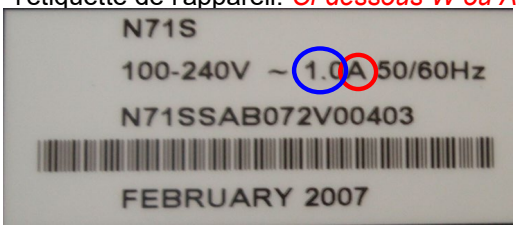

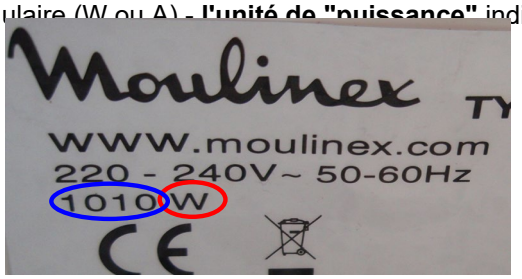

5 : Indiquer **la valeur de "puissance"** en W ou en A indiquée sur l'étiquette de l'appareil.
Ci-dessus 1010 ou 1.

Rappel : 1 kW = 1 000 Watts